

## L'agilité des SI au cœur de l'évolution des entreprises

Plus que jamais, les entreprises doivent évoluer pour s'adapter à leur environnement. Ces transformations sont incontournables pour mieux répondre aux clients, réagir face à la concurrence, se déployer à l'international, réussir une fusion, optimiser ses coûts et ses investissements, ou s'adapter à une nouvelle réglementation.

Cette agilité de l'entreprise est une caractéristique de plus en plus recherchée mais elle est difficile à acquérir et à conserver car la majorité des entreprises souffre de la taille et de la complexité croissante des SI et de l'organisation ; ainsi la moindre évolution requiert la coopération d'un nombre croissant de parties prenantes. Dès lors comment s'assurer que tous ces acteurs partagent le même langage ? Comment s'engager sur une mise en œuvre facile et rapide de nouveaux services ? Comment s'assurer que chaque projet ou chaque évolution locale s'inscrit dans le développement durable de l'entreprise au-delà des intérêts particuliers ?

C'est pour répondre à ces questions que s'est développée l'architecture d'entreprise (AE). Cette discipline émergente et innovante renforce la capacité d'évolution efficace de l'entreprise.

*L'AE identifie les changements à opérer pour aligner les processus et les SI sur les objectifs de l'entreprise.*

Elle permet de maîtriser les 2 phases de la transformation :

- la définition du plan de transformation, ce qui permet de formaliser une cible, une trajectoire, une roadmap et des moyens, le tout débouchant sur le choix de projets à exécuter.
- l'exécution de la transformation au travers de projets d'évolution des processus et des SI.

Ces évolutions impliquent de nouveaux modes de coopération plus efficace entre la direction générale (DG), les directions métiers et la direction des systèmes d'information et de l'organisation (DSIO). L'innovation consiste à prendre en compte les points de vue de l'ensemble des parties prenantes, tenant compte ainsi de l'émergence de l'entreprise en réseau et de l'intelligence collective.

*(Extrait d'un livre blanc sur l'architecture d'entreprise)*

# L'agilité des SI<sup>1</sup> au cœur de l'évolution des entreprises

## Évoluer pour s'adapter : l'incontournable transformation

Les entreprises doivent plus que jamais **évoluer** pour mieux répondre aux clients, réagir face à la concurrence, se déployer à l'international, réussir une fusion, optimiser ses coûts et ses investissements, ou s'adapter à une nouvelle réglementation.

Cette **agilité** de l'entreprise est de plus en plus **recherchée**. Elle est toutefois **difficile** à acquérir et à conserver : la majorité des entreprises souffre de la **taille** et de la **complexité croissantes** des SI (Systèmes d'Information) et de l'organisation. Ainsi, la moindre évolution requiert la coopération d'un nombre croissant d'intervenants.

### 3 questions à traiter...

Trois questions clés sont posées dans ce contexte :

- Comment s'assurer que tous ces intervenants partagent le **même langage**?
- Comment s'engager sur une **mise en œuvre facile et rapide** de nouveaux services?
- Comment s'assurer que chaque projet ou chaque évolution locale s'inscrit dans le **développement durable** de l'entreprise, au-delà des intérêts particuliers?

### ... par l'émergence de l'AE

L'Architecture d'Entreprise (AE) s'est développée pour répondre à ces questions. Cette discipline émergente et innovante **renforce la capacité d'évolution efficace** de l'entreprise :

L'architecture d'entreprise identifie les **changements à opérer** pour **aligner les processus et les SI** sur les **objectifs** de l'entreprise.

## AE : de la définition à l'exécution de la transformation

L'AE permet de **maîtriser les 2 phases** de la transformation :

<b>Phase 1</b>	<b>La définition</b> du plan de transformation : formaliser une cible, une trajectoire, une <i>roadmap</i> et des moyens, le tout débouchant sur le choix de projets à exécuter
<b>Phase 2</b>	<b>L'exécution</b> de la transformation : projets d'évolution des processus et des SI

## Meilleure coopération entre directions

Ces évolutions impliquent de coopérer plus efficacement entre :

- la direction générale (DG),
- les directions métiers,
- la direction des systèmes d'information et de l'organisation (DSIO).

L'innovation consiste à prendre en compte **les points de vue de l'ensemble des parties prenantes**; elle considère ainsi l'émergence de l'entreprise en réseau et intelligence collective.

<sup>1</sup> SI : Systèmes d'Information